

Intitulé du diplôme

Master 2 Droit de la Propriété intellectuelle et technologies de l'information 2026-2027

Composante(s) concernées

DSEG

Nombre de redoublements autorisés pour l'année visée :

Session 1						Session 2			Paramétrage APOGEE										
N° Semestre	Code	Nature Elément	Nom complet	Crédits	Coef.	Modalité de contrôle	Nature de(s) l'épreuve (s)	Nombre d'épreuves	Durée	Nature de l'épreuve	Nombre d'épreuves	Durée	Barème	Conservation	Durée de conservation	Note mini de conservation	Capitalisation	Report	Note minimale de report
9		SE	SEMESTRE 9																
		UE	INFORMATIQUE	8	8	CC	1 écrit + 1 travail de groupe	2	1 écrit de 3h - travail en groupe= soutenance orale de 20mn	écrit	1	3h	note sur 20				oui		
		EC	INFORMATIQUE																
		MATI	Culture numérique - métiers de l'informatique																
		MATI	Bases de données et systèmes d'information																
		MATI	Internet Cloud et hébergement																
		MATI	Algorithmique, programmation et cycle de développement																
		MATI	Sécurité systèmes informatiques																
		MATI	IA principes et enjeux																
		UE	DROITS PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE	16	16	CC	2 écrits + 1 travail de groupe	3	1 écrit de 3h, 1 écrit d'1h, travail de groupe= 20 mn de soutenance	écrit	1	3h	note sur 20				oui		
		EC	DROITS PROP. INTELLECTUELLE																
		MATI	Droits des brevets (et des connaissances techniques)																
		MATI	Droit des marques																
		MATI	Enseignement transversal																
		MATI	Droit d'auteur Droits voisins																
		MATI	Droit de l'informatique																
		MATI	Droits étrangers de propriété intellectuelle																
		MATI	Défense des droits (stratégie - procédures - transaction)																
		UE	CONTRATS LIÉS AUX PI TI	6	6	CC	1 écrit + 1 oral	2	écrit de 3h- oral de 15 mn	écrit	1	3h	note sur 20				oui		
		EC	CONTRATS LIÉS IP IT																
		MATI	Cession et licences des droits de propriété intellectuelle																
		MATI	Propriété et recherche publique																
		MATI	Smart cities I																
		MATI	Négociation des contrats																
10		SE	SEMESTRE 10																
		UE	TECHNOLOGIES INNOVANTES	6	6	ET	1 travail de groupe	1	travail écrit à rendre à l'issue du semestre	écrit	1	2h	note sur 20				oui		
		EC	TECHNOLOGIES INNOVANTES																
		MATI	Intelligence artificielle																
		MATI	Smart cities II																
		MATI	Sécurité informatique																
		MATI	Blockchain																
		UE	DATAS ET COMMERCE ELECT	6	6	CC	1 écrit + 1 dossier individuel à rendre	1	écrit= 1h- dossier écrit à rendre à l'issue du semestre	écrit	1	2h	note sur 20				oui		
		EC	DATAS ET COMMERCE ELECTRONIQUE																
		MATI	Droits de la personne																
		MATI	Gouvernance et transfert des données																
		MATI	Encadrement juridique des schémas de distribution																
		UE	INSERTION PROFESSIONNELLE	18	18	ET				sans objet									
		CHOI	Insertion professionnelle - 1 matière au choix parmi																
		PRJ	Projet entrepreneurial PEEL				rapport de stage avec soutenance	1	soutenance orale 20 mn										
		PRJ	Projet tuteuré en entreprise ou en cabinet				rapport de stage avec soutenance	1	soutenance orale 20 mn										
		STG	Stage en entreprise, en cabinet ou en laboratoire				rapport de stage avec soutenance	1	soutenance orale 20 mn										
		MEM	Mémoire recherche				rapport de stage avec soutenance	1	soutenance orale 20 mn										
Bloc(s) caractéristique(s) - si prévus et utilisés																			
			Bloc compétences caractéristiques Semestre 1				bloc devant être validé pour permettre la validation du semestre et de l'année												
			UE A xxxxxx																
			UE B xxxxxx																
			Bloc compétences caractéristiques Semestre 2				bloc devant être validé pour permettre la validation du semestre et de l'année												
			UE C xxxxxx																
			UE D xxxxxx																

Dispositions particulières:

La compensation est annuelle.

La présence à tous les enseignements est obligatoire - au-delà de 3 absences à un cours non justifiées, l'étudiant sera exclu du diplôme

BONUS ANNUEL SUSCEPTIBLES D'ETRE ACCORDES AUX ETUDIANTS

B2 E

L'attribution d'un bonus de points égal ou inférieur à 5% des points nécessaires à la validation de l'année pour motif « d'engagement étudiant » est possible, sur décision du jury, conformément aux dispositions du relevé d'avis joint validé par les conseils de l'établissement.

Le bonus ne peut être ajouté qu'à une moyenne annuelle égale ou supérieure à 10.